POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Introduction

La présente déclaration de confidentialité a pour but de fournir des informations sur la manière dont Apex2100 Ltd, numéro d'enregistrement 09095637 (ci-après « l'Académie »), traitera les données à caractère personnel des athlètes et de leurs parents, tuteurs ou responsables légaux (ci-après dénommés « parents » dans la présente déclaration), y compris les anciens athlètes et leurs parents, les futurs athlètes et leurs parents, ainsi que les donateurs, les futurs donateurs et les autres personnes qui soutiennent la mission de l'Académie.

Elle concerne également les employés actuels et anciens dans le cadre des activités de collecte de fonds et de développement. Nous nous engageons à traiter les données à caractère personnel conformément au Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (« RGPD »), à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée, et aux autres lois applicables en matière de protection des données.

Il est important que les athlètes et leurs parents comprennent comment nous utilisons leurs informations et ce que nous en faisons. Les athlètes doivent donc demander à leurs parents ou à un autre adulte s'ils ne comprennent pas la présente déclaration de confidentialité.

Il est important que la présente déclaration de confidentialité soit lue conjointement avec toute autre information que l'Académie pourrait fournir concernant une utilisation particulière des données à caractère personnel, par exemple lors de la collecte d'informations via un formulaire en ligne ou papier. La présente déclaration de confidentialité s'applique en complément des autres documents et politiques pertinents de l'Académie, notamment :

- le contrat entre l'Académie et les parents
- la politique de l'Académie relative à l'utilisation des images
- la politique de conservation des dossiers de l'Académie
- les politiques de l'Académie en matière de protection, de santé et de sécurité
- les politiques informatiques de l'Académie, notamment sa politique d'utilisation acceptable et sa politique de sécurité en ligne

Toute personne travaillant pour l'Académie ou agissant en son nom (y compris le personnel, les bénévoles et les prestataires de services) sera informée de la présente déclaration de confidentialité et sera tenue de s'y conformer.

La déclaration de confidentialité sera révisée au moins une fois par an. Toute modification substantielle affectant les droits des personnes concernées par la présente déclaration de confidentialité sera publiée sur notre site web et, dans la mesure où cela est raisonnablement possible, leur sera communiquée directement. Les personnes concernées sont invitées à consulter la page « Déclaration de confidentialité » de notre site web afin de s'assurer qu'elles acceptent les modifications apportées.

Qui sommes-nous ?

L'Académie est l'organisme responsable des données à caractère personnel des personnes concernées par la présente Déclaration de confidentialité et en est donc le responsable du traitement. L'adresse postale de l'Académie est la suivante : 61 Route de Lavachet, 73320 Tignes, France. Notre site web est accessible à l'adresse www.apex2100.org.

Si des personnes souhaitent nous contacter au sujet de leurs données à caractère personnel ou ont des questions concernant la présente Politique de confidentialité ou nos pratiques en matière de protection des données, elles peuvent s'adresser à notre Responsable conformité, Chris Thomson. Elles peuvent le joindre directement par téléphone au +33 4 58 98 01 04 ou par e-mail à l'adresse chris@apex2100.org.

Les types de données que nous traitons

Nous collectons et utilisons diverses informations concernant les personnes concernées par la présente Politique de confidentialité. Ces informations peuvent comprendre, à titre d'exemple :

- les identifiants personnels et les coordonnées (tels que le nom, les coordonnées, l'adresse et les proches)
- des caractéristiques (telles que la nationalité et la langue)
  les coordonnées bancaires et autres informations financières, par exemple concernant les parents qui s'acquittent des frais de scolarité auprès de l'Académie
- des informations relatives à la protection de l'enfance
- des informations médicales (telles que les coordonnées des médecins, la santé de l'enfant, les allergies, les traitements médicaux et les besoins alimentaires)
- des mesures physiologiques (résultats d'analyses sanguines, etc., constituant des biomarqueurs de la performance et de la santé)
- la présence, y compris les absences et leurs motifs
- l'évaluation de l'entraînement et résultats (tels que les références scolaires et les résultats des évaluations physiques)
- informations relatives au comportement
- des images enregistrées par les caméras de vidéosurveillance de l'Académie
- des images des athlètes (vous trouverez plus de détails à ce sujet dans notre Politique d'utilisation des images)
- les résultats scolaires obtenus dans les établissements précédents
- la correspondance avec les parents (par exemple, les e-mails)
- des informations relatives à la collecte de fonds et aux donateurs (telles que les dons effectués, les réponses aux invitations à des événements, la participation à ces événements, les exigences alimentaires, les préférences en matière de collecte de fonds et les communications avec l'Académie)
- des informations pertinentes pour la vérification préalable des donateurs, y compris les articles de presse, les informations professionnelles, les affiliations à des entreprises, les conclusions des autorités de régulation et les informations relatives aux sanctions
- des informations utilisées pour évaluer la capacité de don des donateurs potentiels importants, leurs intérêts philanthropiques et leur affinité avec l'Académie, y compris leur parcours professionnel, les indicateurs de patrimoine provenant de sources publiques fiables et leurs activités philanthropiques

En vertu du RGPD, certains types de données à caractère personnel font l'objet d'une protection supplémentaire et sont qualifiés de « données sensibles». Les données sensibles traitées par l'Académie comprennent principalement des informations relatives à la santé des athlètes. À titre d'exemple, nous recueillons des informations sur les allergies des athlètes afin de les protéger.
Il nous arrive très rarement de collecter et d'utiliser des informations relatives à des infractions pénales, mais uniquement lorsque la loi nous y autorise.

Pourquoi nous collectons et utilisons des données à caractère personnel

Nous n'utilisons les données à caractère personnel que lorsque la loi nous y autorise. Le plus souvent, nous collectons et conservons des données à caractère personnel relatives à nos athlètes, à leurs parents et à d'autres personnes dans le cadre de nos activités quotidiennes. Certaines de ces données sont nécessaires pour nous permettre de remplir nos droits, devoirs ou obligations légales, y compris ceux découlant du contrat conclu avec les parents. D'autres utilisations relèvent de nos intérêts légitimes ou de ceux d'un tiers (à condition que ceux-ci ne soient pas supplantés par l'impact sur les athlètes et les parents).

Voici quelques exemples de situations dans lesquelles nous traitons des données à caractère personnel :

- A des fins de sélection des athlètes (et pour confirmer l'identité des athlètes potentiels et de leurs parents)
- Pour dispenser des entraînements, notamment physiques, des cours de ski et des activités extrascolaires aux athlètes, ainsi que pour suivre leurs progrès et leurs besoins éducatifs
- Pour entretenir des relations avec les athlètes et leurs parents
- À des fins de gestion et de planification de l'activité, y compris l'audit et la comptabilité
- Pour évaluer la qualité de nos services
- Pour nous permettre de traiter les informations d'inscription fournies via notre site web
- Pour enregistrer et stocker des informations sur les athlètes et leurs parents lorsqu'ils utilisent notre site web afin d'analyser le fonctionnement de celui-ci et d'étudier le comportement des utilisateurs pour améliorer le site et sa pertinence. Voir les informations relatives à l'utilisation des cookies dans la rubrique ci-dessous.
- Pour permettre aux autorités compétentes de surveiller nos activités et d'intervenir ou d'apporter leur aide en cas d'incident, le cas échéant
- Pour transmettre et recevoir des informations concernant les athlètes précédents, actuels et potentiels, y compris celles relatives aux frais impayés ou à l'historique des paiements, à destination ou en provenance de tout établissement d'enseignement que l'enfant a fréquenté ou qu'il est prévu qu'il fréquente ; et pour fournir des références à des employeurs potentiels d'anciens athlètes
- Pour permettre aux athlètes de participer à des compétitions et pour publier les résultats de celles-ci ou d'autres réalisations
- Pour veiller au bien-être des athlètes et leur apporter un accompagnement adapté
- Pour assurer la sécurité des athlètes (allergies alimentaires ou coordonnées en cas d'urgence)
- À des fins de sécurité des sites, de prévention et de détection des infractions pénales, ainsi que de protection des athlètes, du personnel, des parents et des visiteurs
- À des fins légales et réglementaires, notamment en matière de protection de l'enfance, de suivi de la diversité et de santé et sécurité, et lorsque cela est nécessaire pour respecter nos obligations légales et nos devoirs de diligence.
- Pour utiliser des images photographiques des athlètes dans les publications de l'Académie, sur le site web de l'Académie et (le cas échéant) sur les réseaux sociaux de l'Académie, conformément à la politique de l'Académie relative à l'utilisation des images
- Pour mener à bien ou coopérer à toute procédure de plainte, de mesure disciplinaire ou d'enquête
- Lorsque cela s'avère raisonnablement nécessaire aux fins de l'Académie, notamment pour obtenir des conseils professionnels appropriés et souscrire une assurance pour l'Académie
- Pour gérer nos activités de collecte de fonds et de développement, notamment en communiquant avec les personnes susceptibles de soutenir l'Académie, en gérant les dons et en organisant des événements de collecte de fonds
- Pour identifier les liens pertinents entre les donateurs existants, les donateurs potentiels et les organisations afin de faciliter les présentations et les recommandations, ainsi que pour identifier les membres d'un même foyer afin d'éviter les communications en double
- Pour effectuer des vérifications d'intégrité et de réputation des donateurs afin d'évaluer les risques juridiques, éthiques et de réputation liés à l'acceptation de dons
- Afin d'identifier et mener des recherches sur des donateurs majeurs potentiels, y compris des personnes n'ayant aucun lien antérieur avec l'Académie, en utilisant les informations pertinentes déjà détenues et celles provenant de sources publiques fiables. Cela peut inclure l'évaluation et la notation de leur capacité à donner, de leurs intérêts philanthropiques et de leur affinité avec l'Académie afin de hiérarchiser les démarches de collecte de fonds. Ces évaluations sont soumises à un examen humain avant d'être utilisées et n'ont aucun impact sur les autres aspects de la relation de la personne avec l'Académie.

L'Académie peut utiliser des outils d'intelligence artificielle (IA) pour faciliter la recherche de prospects et la vérification préalable des donateurs, en mettant en place des mesures de protection des données à caractère personnel et en empêchant leur utilisation par les fournisseurs d'IA à des fins non liées. L'exactitude et la pertinence des résultats générés par l'IA sont vérifiées par le personnel à l'aune de sources fiables avant leur utilisation. Les évaluations et notations internes des donateurs potentiels font également l'objet d'un examen humain avant d'être prises en compte.

La participation des employés aux activités de collecte de fonds est entièrement volontaire. Ils peuvent refuser ou retirer leur consentement à la réception d'e-mails de collecte de fonds, ou s'opposer aux communications liées à la collecte de fonds, sans que cela n'entraîne de conséquences négatives sur leur emploi ou leur relation avec l'Académie. Les athlètes mineurs ne sont inclus dans la base de données de collecte de fonds que pour enregistrer les liens familiaux pertinents ; la collecte de fonds et la prospection ne leur sont pas destinées.

L'utilisation des données à caractère personnel à ces fins est licite pour les raisons suivantes :

- L'Académie est légalement tenue de collecter ces informations, ou celles-ci sont nécessaires pour nous permettre de respecter les obligations légales qui nous incombent, telles que notre devoir de protection des athlètes.
- Il est nécessaire que nous conservions et utilisions des données à caractère personnel aux fins de nos missions de formation et afin de pouvoir prendre soin de nos athlètes.
- Nous avons un intérêt légitime à détenir et à utiliser des données à caractère personnel, car cela est nécessaire pour offrir aux athlètes un encadrement sportif et un accompagnement personnel, ainsi qu'à des fins connexes.
- Cela est nécessaire pour gérer le contrat que nous avons conclu avec les parents.
- Cela est nécessaire pour protéger la vie d'une personne.
- Nous avons un intérêt légitime à mener des activités de collecte de fonds et de développement afin de soutenir l'Académie et ses activités, notamment en entretenant des relations avec les donateurs existants et en identifiant des personnes susceptibles de vouloir soutenir l'Académie, à condition que ces intérêts ne soient pas supplantés par les droits et intérêts des personnes concernées . Nous nous appuyons sur le consentement pour envoyer des e-mails de collecte de fonds, notamment des appels aux dons, des mises à jour et des communications concernant l'impact des dons.
- Nous vous avons demandé votre consentement pour traiter vos données à caractère personnel d'une manière particulière, par exemple pour vous envoyer notre newsletter marketing ou pour partager des photos d'athlètes avec un journaliste.

En outre, l'Académie aura parfois besoin de traiter des catégories particulières de données personnelles, notamment des informations relatives à la santé. Lorsque nous traitons de telles informations, nous devons disposer à la fois d'une base légale au titre de l'article 6 du RGPD et d'une condition applicable au titre de l'article 9.

En fonction de la finalité et des circonstances du traitement, cela peut inclure :

- lorsque le traitement est nécessaire à des fins de médecine préventive, de diagnostic médical ou de prestation de soins de santé ou de traitements, pour autant que les exigences légales applicables soient respectées et que les données soient traitées par un professionnel de santé ou une autre personne soumise à une obligation de secret professionnel, ou sous leur responsabilité ;
- lorsque le traitement est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice ;
- lorsque la personne concernée a donné son consentement explicite au traitement pour une ou plusieurs finalités déterminées, à condition que le consentement constitue une base appropriée et que la participation soit véritablement facultative ;
- lorsque le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux d'une personne physiquement ou juridiquement incapable de donner son consentement, par exemple en cas d'urgence médicale ;
- lorsque le traitement est nécessaire pour des raisons d'intérêt public dans le domaine de la santé publique et est autorisé par le droit de l'Union européenne ou le droit français applicable, par exemple dans le cadre d'un programme public de vaccination ou d'autres mesures de santé publique.

L'Académie peut collecter des informations relatives à la santé et à la physiologie dans le cadre du suivi des athlètes, y compris des informations concernant la composition corporelle et d'autres mesures utilisées pour favoriser le développement des athlètes, la prévention des blessures et

l'amélioration des performances. Ces informations ne seront collectées que lorsque cela est nécessaire aux fins concernées et sous réserve des exigences applicables au traitement des données de santé. Lorsque l'Académie se fonde sur le consentement explicite, la participation est facultative et le consentement peut être retiré à tout moment.

Lorsque nous nous appuyons sur un consentement explicite pour traiter des catégories particulières de données personnelles, nous expliquerons clairement quelles informations nous souhaitons utiliser et à quelles fins, et nous demanderons le consentement explicite de la personne concernée.

Consentement

Dans la plupart des cas, nous ne vous demanderons pas votre consentement pour utiliser les informations personnelles des athlètes et des parents.

Lorsque nous sollicitons un consentement, nous expliquerons clairement les raisons pour lesquelles nous le demandons et ce que nous comptons faire de vos données à caractère personnel. Si nous estimons que les athlètes ne comprendront pas ce que nous leur demandons, nous nous tournerons alors vers leurs parents ou tuteurs. En règle générale, nous impliquerons les parents même si les athlètes sont en mesure de prendre leur propre décision. Si les athlètes (ou leurs parents) donnent leur consentement, ils peuvent changer d'avis à tout moment en contactant le Responsable conformité (directement au + 33458980104, ou par e-mail àchris@apex2100.org), sans que cela n'affecte la licéité du traitement effectué avant le retrait.

Que se passe-t-il si les athlètes ou les parents ne fournissent pas les informations demandées ?

Si les parents ou les athlètes ne fournissent pas certaines informations lorsqu'elles leur sont demandées, nous pourrions ne pas être en mesure d'exécuter le contrat que nous avons conclu avec les parents ou nous pourrions être empêchés de respecter nos obligations légales. Cela pourrait avoir pour conséquence que l'athlète ne puisse pas participer au programme. Cela ne s'applique pas lorsque la fourniture des informations est facultative ou lorsque le traitement concerné repose sur le consentement.

Comment nous collectons les informations

En règle générale, nous recevons les données à caractère personnel directement de la personne concernée (y compris, dans le cas des athlètes, de leurs parents). Cela peut se faire via un formulaire, lors d'une visite ou d'une interaction sur notre site web (notamment sur en remplissant le formulaire d'admission disponible sur notre site) ou simplement dans le cadre d'échanges ou de communications courantes, tels que les e-mails. Toutefois, dans certains cas, les données à caractère personnel seront fournies par des tiers, par exemple l'ancienne ou l'actuelle école de l'athlète et/ou son ancienne académie de ski, le cas échéant, ou encore des informations sur les points de classement de ski provenant de l'organisme auprès duquel l'athlète participe à des compétitions. Lorsque nous collectons des informations personnelles via nos formulaires, nous indiquons clairement s'il existe une obligation légale pour les athlètes ou leurs parents de les fournir, ainsi que s'il existe une obligation légale pour l'Académie de les collecter. En l'absence d'obligation légale, nous expliquons pourquoi nous en avons besoin et quelles sont les conséquences si ces informations ne sont pas fournies.

Lorsque nous menons des activités de collecte de fonds et de développement, nous pouvons également obtenir des informations sur des donateurs existants et potentiels à partir de sources publiques, telles que les sites web d'entreprises, les registres officiels, les publications institutionnelles, les articles de presse et les informations que des personnes ont rendues publiques. Lorsque des données à caractère personnel sont obtenues auprès de sources autres que la personne concernée, l'Académie fournira les informations requises en vertu de l'article 14 du RGPD dans les délais applicables. Nous pouvons également obtenir ces informations par l'intermédiaire de prestataires spécialisés dans la recherche de prospects agissant pour notre compte.

Lorsque nous transmettons des données à caractère personnel à des tiers

Nous ne partagerons jamais vos informations avec quiconque en dehors de l'Académie sans votre consentement, sauf si la loi nous y autorise.

Nous communiquons généralement des informations concernant les athlètes à leurs parents. Le cas échéant, nous écouterons d'abord le point de vue de l'athlète. Nous tiendrons également compte de la situation familiale, en particulier lorsqu'un tribunal a statué sur les informations auxquelles un parent est autorisé à avoir accès.

Dans la plupart des cas, les données à caractère personnel collectées resteront au sein de l'Académie et seront traitées par le personnel selon le principe du « besoin d'en connaître ». Des règles d'accès particulièrement strictes s'appliquent notamment aux dossiers médicaux et aux informations d'ordre pastoral ou relatives à la protection des mineurs. Toutefois, certaines informations concernant un athlète peuvent devoir être communiquées à d'autres membres du personnel lorsque cela est nécessaire pour lui fournir les soins, l'entraînement et le soutien dont il a besoin. Seules les informations nécessaires à cette fin seront partagées.

Il nous arrivera parfois de devoir partager des informations personnelles concernant les athlètes et leurs parents avec des tiers extérieurs à l'Académie, tels que :

- des conseillers professionnels (par exemple, des avocats, des assureurs, des conseillers en relations publiques)
- les autorités publiques (par exemple, la police)
- les autorités de régulation ou de contrôle compétentes (par exemple, la CNIL)
- des consultants intervenant dans le cadre du Programme de performance
- des prestataires d'analyses et de moteurs de recherche qui nous aident à améliorer notre site web et son utilisation
- les professionnels de santé

Il se peut que nous n'ayons pas besoin de votre consentement pour communiquer des informations concernant les athlètes ou leurs parents à ces tiers. En effet :

- Nous sommes soumis à une obligation légale de divulguer ces informations, ou leur divulgation est nécessaire pour nous permettre de respecter les exigences légales qui nous sont imposées, telles que notre devoir de veiller sur nos athlètes et de les protéger contre tout préjudice.
- Nous avons un intérêt légitime à divulguer ces informations, car cela est nécessaire pour fournir à nos athlètes un encadrement sportif et un accompagnement psychologique, ainsi qu'à des fins connexes, comme indiqué ci-dessus.
- La transmission de leurs informations personnelles relève de l'intérêt vital des athlètes.

Il arrive parfois que les informations que nous partageons avec des tiers à votre sujet soient sensibles. Il s'agit généralement d'informations relatives à la santé, à un besoin médical, à des besoins éducatifs particuliers ou à un handicap. Nous partageons ces informations car ces personnes en ont besoin pour vous aider et vous soutenir.

Si, à tout moment, il nous semble que votre consentement est nécessaire, nous vous le demanderons avant de procéder à toute divulgation.

Certaines activités de traitement sont effectuées pour notre compte par des prestataires de services tiers, tels que des prestataires informatiques, de développement web, de communication par e-mail ou de stockage dans le cloud, ainsi que des services spécialisés dans la recherche de prospects. Lorsque ces prestataires agissent en tant que sous-traitants, ils sont soumis à des obligations contractuelles les obligeant à traiter les données à caractère personnel uniquement selon les instructions documentées de l'Académie et à mettre en œuvre des mesures de confidentialité et de sécurité appropriées.

Nous ne transférons généralement pas de données à caractère personnel vers des pays situés en dehors de l'Espace économique européen. Cela peut toutefois se produire, par exemple, lorsqu'un parent réside à l'étranger, lorsqu'un athlète intègre une école située en dehors de l'Espace économique européen et qu'il nous est demandé de partager des informations, ou lorsqu'un de nos prestataires de services traite des données à caractère personnel en dehors de l'Espace économique européen.
Lorsque des données à caractère personnel sont transférées en dehors de l'Espace économique européen, l'Académie veillera à ce que ce transfert soit effectué conformément au chapitre V du RGPD et à ce qu'un niveau de protection adéquat soit assuré. Cela peut inclure des transferts vers des pays reconnus par la Commission européenne comme offrant un niveau de protection adéquat ou des transferts soumis à des garanties appropriées, telles que les clauses contractuelles types de la Commission européenne. Le cas échéant, nous fournirons également aux personnes concernées les informations pertinentes concernant le transfert et les garanties mises en place. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du responsable de la conformité.

Durée de conservation des informations

Nous ne conservons les informations que pendant la durée nécessaire ou pendant la durée requise par la loi. Pour déterminer la durée de conservation appropriée des données à caractère personnel, nous prenons en compte la quantité, la nature et la sensibilité des données à caractère personnel, le risque potentiel de préjudice résultant d'une utilisation ou d'une divulgation non autorisée de ces données, les finalités pour lesquelles nous traitons les données à caractère personnel et la possibilité d'atteindre ces finalités par d'autres moyens, ainsi que les exigences légales applicables.

Nous disposons d'une politique qui explique les raisons pour lesquelles nous conservons les dossiers personnels pendant cette durée, ainsi que la durée de conservation des autres informations. Intitulée « Politique de conservation des documents », elle est disponible sur simple demande.

Droits des personnes concernées

Les personnes concernées par la présente déclaration de confidentialité disposent des droits suivants :

- Nous demander une copie des informations que nous détenons à leur sujet
- De nous demander de corriger toute information que nous détenons à leur sujet s'ils estiment qu'elle est erronée
- De nous demander d'effacer les informations les concernant (bien que ce droit ne s'applique que dans certaines circonstances et que nous puissions avoir de bonnes raisons de ne pas pouvoir le faire)
- De nous demander de limiter l'utilisation que nous faisons de leurs informations dans certaines circonstances
- De s'opposer au traitement de leurs données dans certaines circonstances
- De nous demander de transférer leurs informations à une autre organisation dans un format qui leur permette de les utiliser facilement dans certaines circonstances
- Retirer son consentement à tout moment lorsque nous nous appuyons sur ce consentement, sans que cela n'affecte la licéité du traitement effectué avant ce retrait.
- De définir des instructions concernant l'utilisation de leurs données à caractère personnel après leur décès, conformément à la législation française sur la protection des données.

Les personnes concernées peuvent s'opposer à tout moment à l'utilisation de leurs données à caractère personnel à des fins de collecte de fonds en contactant le responsable de la conformité aux coordonnées indiquées ci-dessus. Elles peuvent également retirer à tout moment leur consentement à la réception d'e-mails de collecte de fonds en utilisant le lien de désabonnement figurant dans chaque e-mail ou en contactant le responsable de la conformité. Lorsqu'une personne s'oppose au traitement de ses données à des fins de collecte de fonds, l'Académie ne conservera que les informations minimales nécessaires pour respecter cette opposition, ainsi que toute information devant être conservée à des fins légales ou réglementaires.

Toute personne souhaitant exercer ces droits doit contacter directement le Responsable conformité au +33 45 89 80 104 ou par e-mail à chris@apex2100.org.

Nous nous efforcerons de répondre à ces demandes dès que cela sera raisonnablement possible et, en tout état de cause, dans les délais légaux. Si une demande d'informations est manifestement infondée ou excessive, nous pouvons la refuser ou exiger des frais proportionnés (mais uniquement lorsque la législation sur la protection des données le permet).

Les personnes concernées par la présente déclaration de confidentialité doivent savoir que le droit d'accès est limité à leurs propres données à caractère personnel et que certaines données sont exclues de ce droit d'accès. Il s'agit notamment des informations permettant d'identifier d'autres personnes (et les parents doivent savoir que cela peut inclure leurs propres enfants, dans certaines situations limitées – voir plus bas), ou des informations soumises au secret professionnel (par exemple, les conseils juridiques donnés à l'Académie ou sollicités par celle-ci, ou les documents préparés dans le cadre d'une action en justice).

Si les parents, les athlètes ou toute autre personne concernée par la présente déclaration de confidentialité ont des inquiétudes quant à la manière dont leurs données à caractère personnel ont été ou sont traitées par l'Académie, ils peuvent contacter le responsable de la conformité aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Si, après avoir contacté l'Académie, ils estiment que leurs droits en matière de protection des données n'ont pas été respectés, ils peuvent déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- en ligne, via le service des réclamations de la CNIL accessible à l'adresse www.cnil.fr/fr/plaintes ; ou
- par courrier postal, en écrivant à : CNIL – Service des Plaintes – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 – France.

Demandes des athlètes

Les athlètes peuvent exercer leur droit d'accès à leurs propres données personnelles, à condition que, selon l'avis raisonnable de l'Académie, ils fassent preuve d'une maturité suffisante pour comprendre la demande qu'ils formulent (voir « À qui appartiennent les droits ? » ci-dessous). Un athlète, quel que soit son âge, peut demander à un parent ou à un autre représentant de faire une demande d'accès en son nom. En effet, si une personne exerçant l'autorité parentale est généralement habilitée faire une demande d'accès au nom de jeunes athlètes, la loi considère néanmoins que les informations en question appartiennent à l'enfant : pour les athlètes plus âgés, le parent faisant la demande peut être amené à prouver que son enfant l'a autorisé à formuler cette demande spécifique. Nous examinerons également si le traitement de la demande est dans l'intérêt supérieur de l'athlète.

En France, les parents ou les représentants légaux exercent généralement les droits relatifs à la protection des données au nom d'un mineur. Toutefois, en fonction de l'âge et du niveau de compréhension de l'athlète, de la nature de la demande et des circonstances, un athlète peut également être en mesure d'exercer certains droits directement. L'Académie examinera chaque demande conformément à la législation applicable et dans l'intérêt supérieur de l'athlète.

De qui s'agit-il ?

Les droits prévus par la loi sur la protection des données appartiennent à la personne concernée par les données, quel que soit son âge.

Lorsqu'un consentement est requis, il peut dans certains cas s'avérer nécessaire ou approprié – compte tenu de la nature du traitement en question, ainsi que de l'âge et du degré de compréhension de l'athlète – de solliciter le consentement de ce dernier. Les parents doivent savoir que, dans de

telles situations, ils peuvent ne pas être consultés, en fonction des intérêts de l'enfant, des droits des parents en vertu de la loi ou de leur contrat, et de l'ensemble des circonstances.

De manière générale, nous partons du principe que le consentement des athlètes n'est pas requis pour la communication ordinaire de leurs données à caractère personnel à leurs parents, par exemple dans le but de tenir ces derniers informés des activités, des progrès et du comportement de leur enfant, et dans l'intérêt du bien-être de ce dernier. À moins, bien sûr, qu'il n'existe, selon nous, une raison valable d'agir autrement.

Toutefois, lorsqu'un athlète souhaite faire part de ses préoccupations en toute confidentialité à un membre du personnel et refuse expressément que ses données à caractère personnel soient communiquées à ses parents, nous pouvons être tenus de préserver la confidentialité, sauf si, selon nous, il existe une bonne raison de faire autrement ; par exemple, lorsque nous estimons que la communication est dans l'intérêt supérieur des athlètes ou d'autres enfants, ou si la loi l'exige.

Exactitude et sécurité des données

Nous nous efforcerons de veiller à ce que toutes les données à caractère personnel détenues concernant une personne soient aussi à jour et exactes que possible. Les personnes concernées sont priées d'informer le Responsable conformité de tout changement significatif concernant des informations importantes les concernant, telles que leurs coordonnées.

Nous avons mis en place des mesures visant à protéger la sécurité des informations personnelles. Les détails de ces mesures sont disponibles sur simple demande. De plus, nous limitons l'accès aux informations personnelles aux seuls employés, agents, sous-traitants et autres tiers qui ont une raison professionnelle d'en prendre connaissance. Lorsqu'ils traitent des données à caractère personnel pour le compte de l'Académie, ils ne le font que conformément aux instructions documentées de l'Académie et sont soumis à des obligations de confidentialité appropriées.

Les sous-traitants tiers sont également tenus de mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées et de traiter les données à caractère personnel conformément aux instructions documentées de l'Académie.